



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 10892

Texte de la question

M. Jean-Louis Dumont attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le soutien du Gouvernement au développement des biocarburants. Filière agricole performante conciliant divers intérêts majeurs pour la France tels la diversification et la pérennisation de son agriculture, l'aménagement de son territoire, la réduction de sa dépendance énergétique et la limitation de gaz à effet de serre, la branche « biocarburants » s'avère particulièrement utile à la fois pour le présent et l'avenir de notre agriculture. De nombreux agriculteurs meusiens ont choisi de se lancer dans ces productions, encouragés par l'Etat français et l'Union européenne. Toutefois, ces derniers s'inquiètent face au projet de loi de finances rectificative pour 2002, qui prévoit une réduction de l'exonération partielle de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). En effet, cette exonération passerait de 50,3 euros/hl à 34,2 euros/hl, soit une baisse de 32 %. En conséquence, il lui demande d'une part les raisons qui ont conduit le Gouvernement à vouloir baisser la défiscalisation des biocarburants, et d'autre part si des mesures compensatoires ont été prises.

Texte de la réponse

La décision du Conseil du 25 mars 2002 impose que le niveau de la réduction de taxe intérieure sur les produits pétroliers appliqué aux biocarburants soit modulé en fonction des cours des matières premières afin que cette réduction ne conduise pas à une surcompensation des coûts additionnels liés à la production de biocarburants. Cet impératif est également repris au 3 de l'article 16 de la proposition de directive du Conseil restructurant le cadre communautaire de taxation des produits énergétiques et de l'électricité. Afin de respecter cette obligation, la France est donc contrainte d'ajuster, aussi précisément que possible, le montant de réduction de la TIPP au surcoût additionnel lié à la production de biocarburants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Dumont](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10892

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 448

Réponse publiée le : 31 mars 2003, page 2486